

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service des affaires juridiques / Secrétariat de la gouvernance	<b>No SD</b> SD-2023-5145						
<b>OBJET</b>	Recommander au conseil de désigner un administrateur indépendant et un observateur au sein du conseil d'administration du Complexe Multi-Sports de Laval inc							
<b>No dossier(s) interne(s) :</b> SG-4017-03 <b>No LV :</b> NE S'APPLIQUE PAS <b>DISTRICT(S) :</b> 06-Concorde-Bois-de-Boulogne <b>Date CE souhaitée :</b> 2023-10-25 <b>Date CM souhaitée :</b> 2023-11-07								
<b>DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)</b> <table border="0" data-bbox="71 650 1552 747"> <tr> <td><u>Date</u></td> <td><u>No résolution</u></td> <td><u>Objet</u></td> </tr> <tr> <td>2021-07-07</td> <td>CM-20210707-677</td> <td>DÉSIGNATION - CONSEIL D'ADMINISTRATION - COMPLEXE MULTI-SPORTS DE LAVAL INC.</td> </tr> </table> <p><u>Résumé</u>  Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati  APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>de désigner M. Robert Boulet, responsable des arénas et des installations sportives intérieures au Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social, à titre d'administrateur représentant la Ville de Laval au sein du conseil d'administration du Complexe Multi-Sports de Laval inc., et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> (SD-2021-3381)			<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2021-07-07	CM-20210707-677	DÉSIGNATION - CONSEIL D'ADMINISTRATION - COMPLEXE MULTI-SPORTS DE LAVAL INC.
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>						
2021-07-07	CM-20210707-677	DÉSIGNATION - CONSEIL D'ADMINISTRATION - COMPLEXE MULTI-SPORTS DE LAVAL INC.						
<b>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</b> <p>ATTENDU QUE conformément aux Règlements généraux du Complexe Multi-Sports de Laval inc. (Complexe Multi-Sports), adoptés le 3 octobre 2023, ce dernier est composé de:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une (1) personne désignée par la Ville de Laval;</li> <li>- Une (1) personne désignée par le conseil d'administration de l'Association régionale de soccer de Laval (ARSL) afin de représenter l'organisme;</li> <li>- Une (1) personne désignée par le conseil d'administration de la Fédération de soccer du Québec (FSQ) afin de représenter l'organisme;</li> <li>- Deux (2) personnes cooptées, qui sont des personnes physiques ou morales sans but lucratif, choisies par l'assemblée des membres, sur recommandation du conseil d'administration; et</li> <li>- Un (1) observateur de la Ville de Laval.</li> </ul> <p>ATTENDU QUE le poste d'administrateur représentant la Ville de Laval est à combler. En effet, ce poste est devenu vacant le 7 juillet 2023, date de la fin du mandat de M. Robert Boulet, Responsable des arénas et des installations sportives intérieures, du Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social (SCLSDS) de la Ville de Laval et administrateur représentant la Ville au sein du conseil d'administration du Complexe Multi-Sports;</p> <p>ATTENDU QUE le Secrétariat de la gouvernance recommande la désignation d'un (1) administrateur indépendant, soit M. Pierre Marchand, en remplacement de M. Robert Boulet, employé de la Ville de Laval, à titre d'administrateur indépendant représentant la Ville au sein du conseil d'administration du Complexe Multi-Sports;</p> <p>ATTENDU QU'un (1) poste d'observateur est également à combler. En effet, selon les Règlements généraux du Complexe Multi-Sports adoptés le 3 octobre 2023, un (1) poste d'observateur a été créé et est à combler. Ainsi, le Secrétariat de la gouvernance recommande la désignation d'un (1) employé de la Ville de Laval, soit M. Sylvain Noël, Chef de division sport et activité physique, division arénas et gymnase administration du SCLSDS de la Ville de Laval, à titre d'observateur au sein du conseil d'administration du Complexe Multi-Sports.</p>								
<b>IMPACTS MAJEURS</b> NE S'APPLIQUE PAS								
<b>ASPECTS FINANCIERS</b> NE S'APPLIQUE PAS								
<b>CULTURE</b> NE S'APPLIQUE PAS								
<b>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</b> NE S'APPLIQUE PAS								

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service des affaires juridiques / Secrétariat de la gouvernance	<b>No SD</b> SD-2023-5145
<b>CADRE NORMATIF</b> NE S'APPLIQUE PAS		
<b>REMARQUE(S)</b>		
<b>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</b>  de recommander au conseil de désigner M. Pierre Marchand à titre d'administrateur indépendant représentant la Ville de Laval au sein du conseil d'administration du Complexe Multi-Sports de Laval inc., et ce, pour un mandat de deux (2) ans, renouvelable.  de recommander au conseil de désigner également M. Sylvain Noël, Chef de division sport et activité physique, division aréna et gymnase administration du Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social de la Ville de Laval, à titre d'observateur au sein du conseil d'administration du Complexe Multi-Sports de Laval inc., et ce, pour un mandat de deux (2) ans, renouvelable.		